

A MOLSHEIM

Hôpital de Jour Adultes

11, rue du Commandant Schweisguth
67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 38 75 31

- prise en charge extra-hospitalière d'une population adulte
- créneaux des mercredis consacrés aux jeunes de 16 à 25 ans.

Comment s'y rendre ?

Par le train (environ 5 min à pied depuis la gare) :

A la gare de Molsheim, traverser et prendre la rue de la Fonderie, le long de la voie ferrée. Prendre la 1^{ère} à droite rue de la Truite puis de nouveau la 1^{ère} à droite (impasse), l'Hopital de Jour se trouve au fond de l'impasse (maison type villa avec jardin).



A SCHIRMECK

Centre Médico-Psychologique Atelier Thérapeutique Hôpital de Jour

8 rue des Forges - 67130 SCHIRMECK
(à côté de la clinique St Luc)

☎ 03 88 64 46 88



LES UNITÉS D'HOSPITALISATION COMPLÈTE SUR BRUMATH

Pavillon St Charles

Unité d'admission

Pavillon Dagonet

Pavillon intersectoriel de soins psychiatriques
aux **personnes âgées**
8 lits sont dévolus aux patients du pôle G06

EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord

Un acteur majeur du dispositif de santé mentale dans le Bas-Rhin

Pôle de Psychiatrie Générale 67 G 06



Responsable de Pôle - Chef de service :
Dr Brigitte AUDIBERT

Cadre supérieur de santé :
Josiane SOLT

Cadre administratif du pôle :
Irène POLTORAK

Renseignements :

Secrétariat médical Molsheim : ☎ 03 88 64 46 51

Secrétariat médical Brumath : ☎ 03 88 64 61 06

Siège EPSAN : 141, Avenue de Strasbourg
B.P. 83 - 67173 BRUMATH Cedex
Tél : 03 88 64 61 00 - Fax : 03 88 51 08 12
www.ch-epsan.fr / ✉ contact@ch-epsan.fr

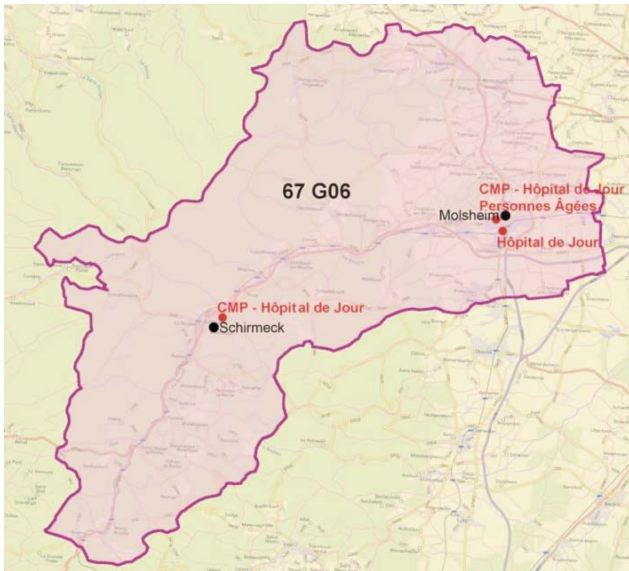
Etablissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN)

4^{ème} établissement hospitalier public d'Alsace, l'EPSAN a été **créé en 1999** par la fusion des centres hospitaliers de Brumath et de Hoerdt.

L'EPSAN exerce ses missions d' **établissement public en santé mentale pour les adultes, enfants et adolescents**, dans le bassin nord de la Communauté Urbaine de Strasbourg (six cantons de Strasbourg) et sur une grande partie du Bas-Rhin (404 communes sur les 522 du département), soit une aire géographique concernant 68% de la population adulte (de Wissembourg à Saales et de Sarre-Union à Strasbourg). Outre la psychiatrie, l'EPSAN dispose d'**unités de soins de longue durée**, d'un **foyer d'accueil médicalisé** et d'un **institut de formation en soins infirmiers** (IFSI).

D'autres renseignements sur : www.ch-epsan.fr

Le Pôle d'Activité Clinique relevant du secteur de Psychiatrie Générale 67 G 06



Le pôle de psychiatrie générale 67G06 est implanté sur le territoire de santé n°2. Dans le cadre de la **sectorisation** en psychiatrie, le pôle de psychiatrie générale 67 G 06 (secteur 67G06) s'adresse aux habitants **adultes** des **cantons** de : Molsheim, Saales, Schirmeck, Wasselone, Grendelbruch, Griesheim, Mollkirch, Rosenwiller, Rosheim. **Sites d'implantation** sur le secteur géographique (hors Brumath pour l'hospitalisation complète) : **Molsheim et Schirmeck**.

L'équipe pluridisciplinaire de secteur du **pôle 67G06** dispense des soins en **intra-hospitalier** (prise en charge dans les unités d'hospitalisation complète sur le site de Brumath) et dans des structures **extra-hospitalières à Molsheim et La Broque**.

Le dispositif extra-hospitalier de secteur vise à prendre en charge le patient au plus près de son domicile et à promouvoir des actions de prévention. Les équipes développent un **travail de partenariat** avec les acteurs locaux, des conventions sont signées avec des structures médico-sociales et sanitaires.

L'orientation vers une structure extra-hospitalière se fait sur prescription médicale, les soins sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) : premiers interlocuteurs de la population, ces centres de consultations sont le pivot du dispositif de soins du secteur de psychiatrie, ils **organisent des actions de prévention**, de **diagnostic**, de **soins ambulatoires** et d'**intervention à domicile**.

Les Ateliers Thérapeutiques (AT) : ils visent à maintenir ou à **favoriser une existence autonome** par des actions de soutien et de thérapie de groupe sur un temps de 2 à 3h.

Les Hôpitaux de Jour (HJ) : ils assurent des **soins polyvalents individualisés et intensifs**, à la journée ou à temps partiel.

A MOLSHEIM

Centre Médico-Psychologique Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

20, rue du Général Leclerc
67120 MOLSHEIM

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h à 17h

Renseignements et contact :
Secrétariat médical : ☎ 03 88 64 46 51

(voir conditions d'accès ci-après)

A MOLSHEIM

Hôpital de Jour Personnes Âgées

20, rue du Général Leclerc
67120 MOLSHEIM
(03 88 64 46 59)

Comment se rendre au CMP-CATTP et à l'HJ personnes âgées de Molsheim ?



Par le train (environ 10 min à pied depuis la gare) :

En sortant de la gare de Molsheim, prendre à droite **direction centre ville** : avenue de la gare.

Traverser le pont de la Bruche, passer devant la **gendarmerie** et la **poste**.

Traverser au feu et continuer tout droit sur la **route du Général Leclerc**.

Le CMP et l'HJ se trouvent sur la gauche.